

Département Politique  
Suisse

SCHWEIZER  
MILITÄRDEPARTEMENT  
+ 18.JUNI 1919 +  
687743

Berne, le 16 Juin 1919.

Division des Affaires Etrangères

ARMEESTAB  
19. JUNI 1919  
N. 3715

111/Gx.

B.14/211 P 21/6.

Prière de rappeler ce numéro  
dans la réponse.

Au Département Militaire Fédéral,

Incorporation de Taufers.

BERNE  
\*\*\*\*\*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Comme vous le savez, le Conseil fédéral a décidé le 9 mai, sur notre proposition, de ne pas prendre en considération l'incorporation de Taufers. En recommandant cette manière d'agir, nous partions du point de vue qu'il ne fallait pas toucher à cette question tant que les annexions italiennes ne seraient pas définitivement réglées, afin d'éviter d'entrer en collision avec les prétentions territoriales italiennes. Toutefois, nous avons reçu de M. le Conseiller aux Etats Brügger une lettre et des annexes concernant l'incorporation de Taufers. M. Brügger demande au Conseil fédéral de soumettre cette question à une étude approfondie et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir y procéder.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE SUISSE

5 annexes.

p.o. Charles L. E. Lardy

Au die Generalstabesabteilung g. Wehrbrief & Anrichtsausschuss

18. 6. 19 1919

W. Weber

27. II. 19.  
Mit Anrichtsausschuss Generalstabesabteilung  
Bureau  
des Generalstabesabteilung der Armee  
Lardy 1919/588

